

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement, a adopté le 14 mars 2017 un premier projet de résolution **PP17-14002** intitulé : « Accorder, par résolution, la demande d'autorisation pour la construction d'un bâtiment résidentiel de 2 étages, avec sous-sol, sur la propriété située au 2489, rue Tillemont en vertu du Règlement sur les P.P.C.M.O.I. de l'arrondissement (RCA04-14003).»

L'objet du présent projet est de permettre la construction d'un bâtiment de 2 étages, comptant 6 logements et ayant un taux d'implantation au sol de 51 % aux conditions suivantes :

- que le logement au sous-sol qui n'est pas traversant soit construit du côté où il pourra bénéficier de fenêtres à l'arrière et sur le côté;
- qu'au moins deux arbres soient plantés en cour avant;
- que l'allée d'accès aux 2 cases de stationnement intérieur ait au plus 5,50 mètres.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique.

Ce projet déroge à l'article 119 du Règlement de zonage de l'arrondissement (01-283).

Ce projet vise la zone 0398 qui se situe entre les rues D'Iberville et Louis-Hémon et comprend les propriétés situées au nord de la rue Tillemont et au sud du boulevard Crémazie Est.

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **23 mars 2017 à compter de 18 h**, au 405, avenue Ogilvy, salle 200 à Montréal.

3. Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

4. Ce projet de résolution contient une disposition propre à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

5. Le projet de résolution et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement, située 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles d'ouverture.

Le 15 mars 2017

La secrétaire d'arrondissement,
M^e Danielle Lamarre Trignac